



COMMUNE DE  
MONTREUX

## **InfoMuni**

### **Municipalité de Montreux : séance du 23 juillet 2021**

**Parmi les points traités par la Municipalité, relevons la décision qui suit :**

#### **Arbres potentiellement dangereux à remplacer et nouveaux sujets plantés**

Atteints dans leur santé, une dizaine d'arbres situés dans divers parcs et avenues sis sur le territoire communal seront abattus ces prochains jours. Un arbre malade ou sénescant représente un réel danger pour la population ainsi que pour les biens. C'est pourquoi, les responsables des espaces verts contrôlent régulièrement les végétaux. Certains arbres ont fait l'objet d'analyses poussées effectuées par des arboristes. Les demandes d'abattage ont suivi la procédure habituelle, à savoir un affichage pendant 20 jours aux piliers publics. Elles n'ont pas fait l'objet de remarques particulières ou d'oppositions de la part de la population. Dès l'automne prochain, les arbres éliminés seront tous remplacés par des nouveaux sujets.